

# UNE EXPLOITATION ARDECHOISE FACE A LA PREDATION

## - GAEC DES SOURCES -

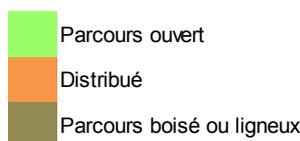
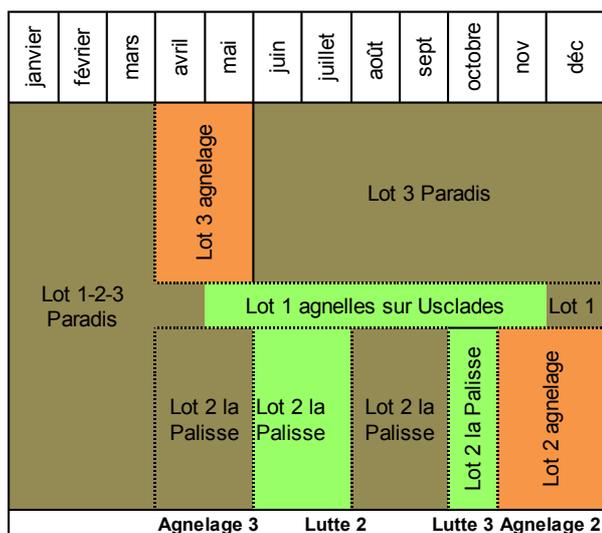
Depuis les premières attaques recensées en Auvergne-Rhône-Alpes en 1998, la pression de la prédation par les loups ne cesse de s'accroître malgré les mesures de protection. Confrontées à ce phénomène, les exploitations agro-pastorales évoluent. Pour saisir ces transformations, des études ont été menées dans plusieurs fermes d'Auvergne-Rhône-Alpes à partir d'enquêtes et d'analyses des données disponibles (Géoloup, Inosys, EDE, DDT etc.). Ce document présente les résultats de cette étude sur le GAEC des Sources qui subit des attaques depuis 2014.

### Présentation de l'exploitation

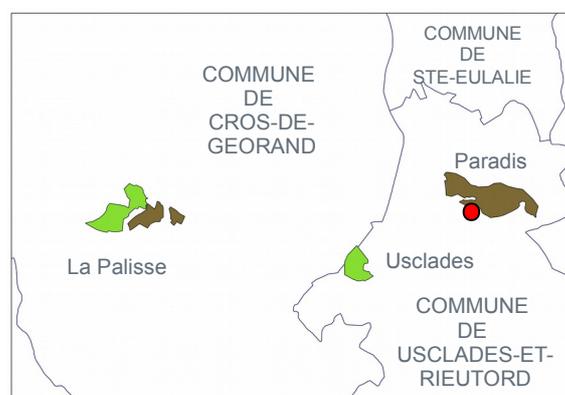
Le GAEC des Sources a été créé en 2014. Il est issu de la fusion de l'atelier ovin créé en 1997 par Sébastien Bourdely et de l'atelier bovin créé en 2013 par Ludivine Bourdely-Flachat. Il est situé sur la montagne ardéchoise à 1200 m d'altitude et compte 270 brebis allaitantes majoritairement Blanche du Massif Central et 52 vaches allaitantes Limousine et Abondance. Les agneaux produits, issus de deux agnelages distinctifs, sont labellisés Agneau de l'Adret (label rouge) et principalement commercialisés via la coopérative Agneau Soleil. Les surfaces pâturables sont essentiellement pastorales, les prairies étant principalement consacrées à la production de foin.

#### GAEC des Sources - carte d'identité -

104 UGB - 270 brebis BMC et 52 vaches allaitantes  
200 ha de SAU  
2,5 UTH (2 associés, 1 apprenti à mi-temps)



Siège d'exploitation



**Système alimentaire et parcellaire** : 200 ha dont 112 ha de parcours et 88 ha de prairies permanentes dont 78 ha fauchées. Les brebis pâturent sur 56 ha de parcours dont 22 ha de parcours à dominante ligneuse et 5 ha de bois.



# Évolution de pratiques face à la prédation

## Organisation du travail

Avant la prédation, l'exploitation comptait trois périodes d'agnelage (mai, septembre et décembre). En ce qui concerne l'agnelage de printemps, les brebis agnellaient dehors entre le 15 et le 30 mai pour être en adéquation avec la pousse de l'herbe qui s'effectue généralement au 15 mai. Les brebis n'étaient pas complémentées et restées sur les pâturages jour et nuit pendant toute la saison (mise à part pour le tri des agneaux mi-août pendant 15 jours), soit de mi-avril à mi-novembre.

Avec l'arrivée de la prédation en 2014, des changements ont été opérés dès 2015 sur le lot d'agnelage de printemps. De 2015 à 2017, les brebis sont gardées à l'intérieur avec leurs agneaux pendant 3 semaines puis sorties aux pâturages avec leurs agneaux le jour et rentrées la nuit. Les brebis sont rentrées plus tôt dans la soirée en bergerie pour éviter la prédation, elles mangent moins sur les parcs et sont complémentées à leur entrée en bâtiment.

En 2017, les éleveurs décident de regrouper l'agnelage d'automne avec celui d'hiver pour simplifier le travail.

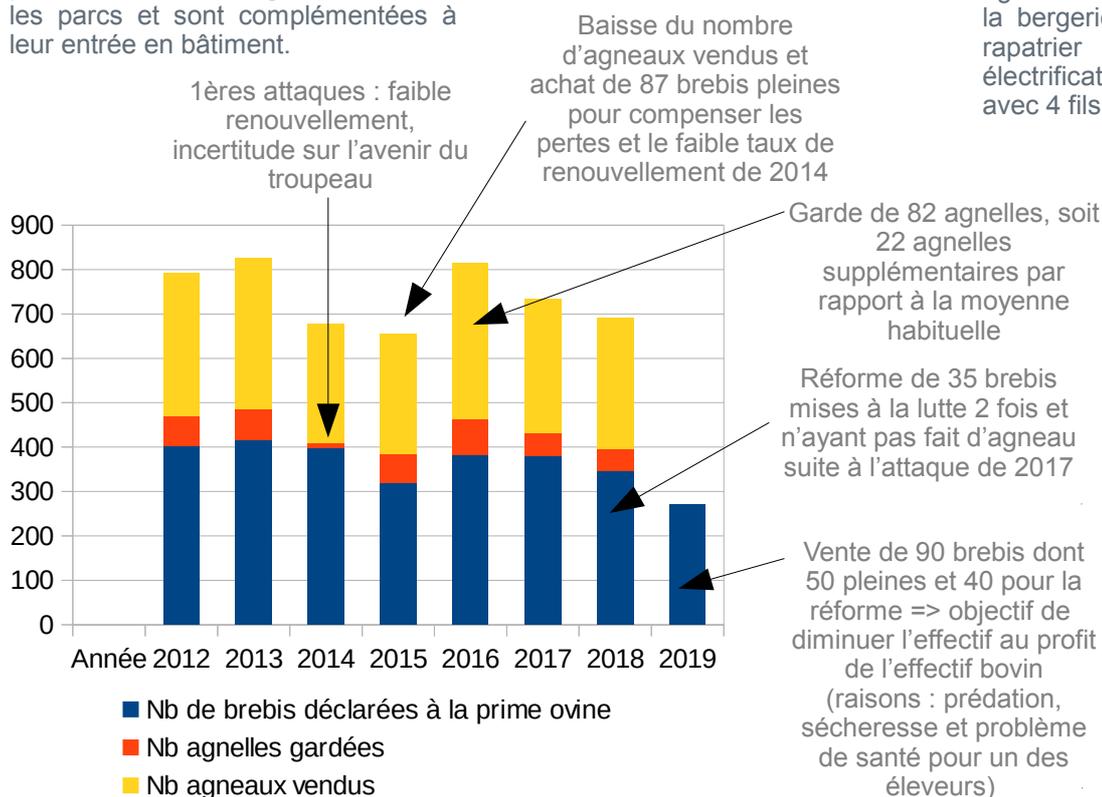
2018 : avancement de l'agnelage au 15 avril et arrêt total des sorties au pâturage pour les agneaux. L'avancement de l'agnelage permet de sortir les brebis au pâturage au moment de la pousse de l'herbe sans sortir les agneaux qui ont un mois. Ne plus sortir les agneaux au pâturage permet aux éleveurs de simplifier le retour du troupeau en bergerie. Sans les agneaux, les brebis sont plus faciles à rentrer en bergerie.

Avec l'arrivée de la prédation, les éleveurs ont également rapidement équipé le troupeau de 2 chiens de protection (2015) et ont suivi une formation au dressage.

A partir de 2015, les éleveurs ont également renforcé leur présence sur les 2 secteurs les plus éloignés du siège d'exploitation et ayant subi des attaques (la Palisse et Usclades). Cette réorganisation a entraîné une augmentation de la charge de travail à hauteur de 3 h supplémentaire par jour. Les éleveurs se rendent désormais à la Palisse deux fois par jour contre une fois tous les 2 jours avant les attaques.

Il faut également ajouté le temps nécessaire pour rentrer et soigner les brebis tous les soirs sur le secteur du Paradis mais aussi sur celui d'Usclades (2ème bergerie sur ce secteur) ainsi que temps à allouer aux chiens de protection.

Les parcs de pâturage ont également été renforcé : électrification d'un parc de 6 ha à la Palisse, grillage renforcé d'un fil électrique sur Paradis, agrandissement d'un parc appartenant à la bergerie de Paradis pour pouvoir rapatrier les brebis de la Palisse, électrification d'un parc à Usclades avec 4 fils.



## Conséquences de la prédation sur le système d'exploitation

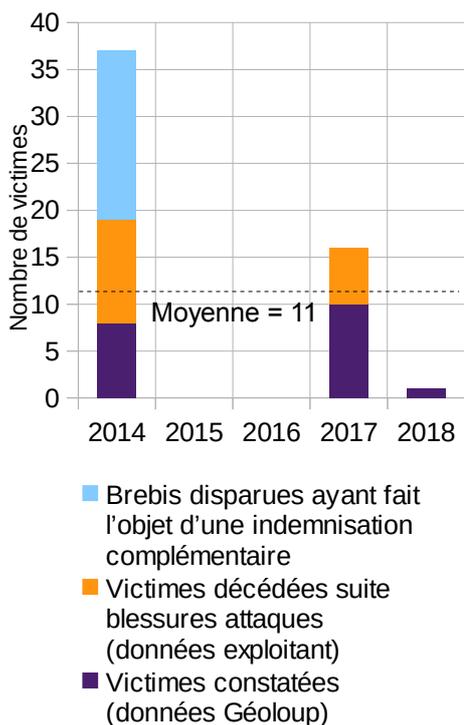
La prédation est à l'origine de la mort de 11 brebis par an en moyenne sur cette exploitation. Pour remplacer les brebis tuées le taux de renouvellement a augmenté de 3,5% en 2015 puis 4,6% en 2016 par rapport à celui de 2012 et 2013 (environ 16%). Selon les éleveurs, le taux de fertilité a diminué mais il n'a pas été mesuré. A titre d'exemple, les 35 brebis mises à la lutte 2 fois et n'ayant pas fait d'agneau en 2017 et réformés en 2018.

Le système d'exploitation a considérablement changé pour le lot d'agnelage de printemps entraînant du temps de travail et des achats d'intrants supplémentaires (aliment, foin, paille, produits vétérinaires...).

La complémentations du lot de brebis agnellant au printemps est passée de 0 à 9,2 tonnes d'aliment et 9,4 T de foin du 1<sup>er</sup> avril à fin août

# Faits de prédation

Volume de victimes de la prédation  
GAEC des Sources



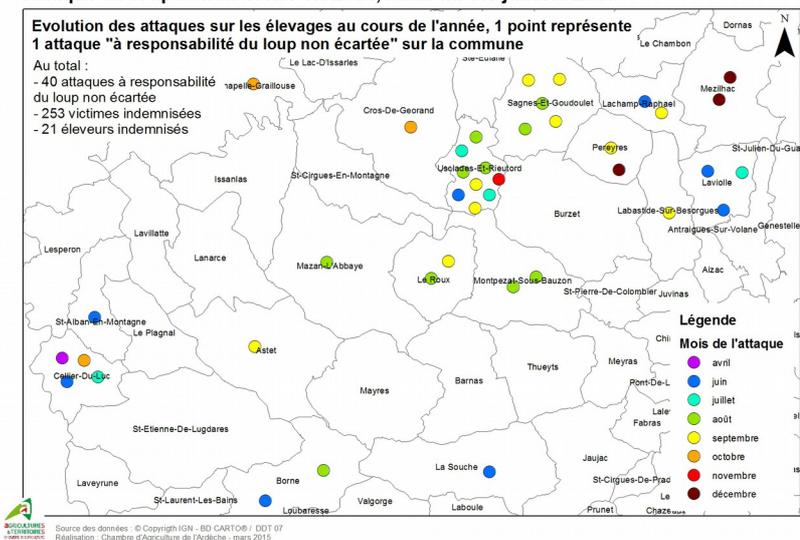
## Volume de victimes prédatées sur le GAEC des Sources

La base de données Géoloup fait état de 4 attaques, 19 brebis tuées et 35 blessées sur le GAEC depuis la première attaque constatée sur la ferme en 2014. Cette information est néanmoins insuffisante pour décrire le phénomène de prédation vécu par le GAEC car il n'intègre pas les bêtes disparues, que ces dernières aient fait l'objet d'une indemnisation complémentaire ou non. En outre il faut également inclure les brebis mortes suite aux blessures subies lors des attaques.

En intégrant ces données complémentaires, on obtient un total de 54 brebis victimes dont 36 tuées et 18 disparues depuis 2014 sachant que 17 brebis sont mortes suite à leurs blessures sur les 35 brebis blessées. A partir de 2014, les loups prélèvent donc en moyenne 11 brebis par an, soit 3% du troupeau actuel.



## Attaque de loups en Ardèche en 2014, bilan au 1er janvier 2015



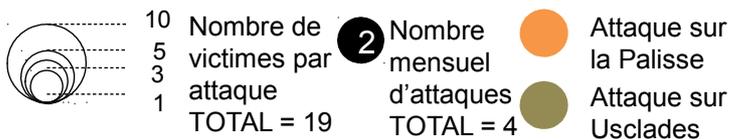
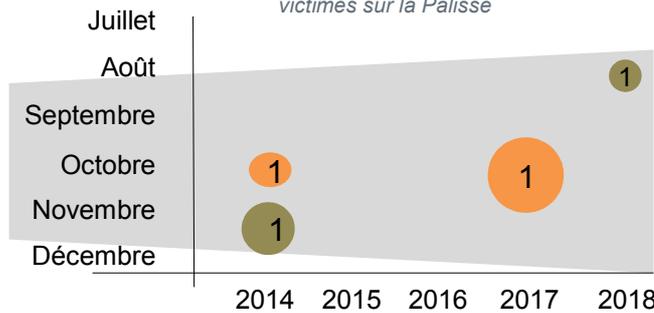
Les 2 attaques de 2014 correspondent à l'année la plus meurtrière en Ardèche avec 40 attaques dont 9 attaques sur la commune d'Usclades et Rieutord.

Volume de victimes, période et localisation des attaques sur le GAEC des Sources d'après Géoloup

Exemple de lecture : en octobre 2014, il y a eu 1 attaque faisant 3 victimes sur la Palisse

## Localisation et temporalité des attaques

Sur les 3 secteurs de pâturage, les 2 touchés sont ceux situés à 4 (Usclades) et 10 km (La Palisse) de l'exploitation. Le secteur « Paradis » situé autour de l'exploitation n'a pas été impacté. Les attaques ont eu lieu en octobre ou novembre (mise à part celle de 2018).



## Evaluation des impacts comptables

L'objectif des analyses présentées ci-dessous est de calculer le résultat économique de la prédation d'un point de vue comptable. Les chiffres présentés se veulent être le plus exhaustifs possibles, toutefois l'ensemble des domaines n'ont pas pu être pris en compte. De plus, certains coûts ne sont pas facilement calculables dans l'objectif d'obtenir une moyenne annuelle car trop variables. Ainsi, certains coûts sont récurrents et liés au changement du système de l'exploitation alors que d'autres sont ponctuels. Ne sont pris en compte ici que les coûts récurrents alors que certains coûts devraient également être pris en compte comme l'achat de 87 brebis pleines en 2015 pour compenser la perte des brebis tuées (coût de 11 745 euros), la réforme des 35 brebis mises à la lutte 2 fois et n'ayant pas fait d'agneau (manque à gagner de 2100 euros), la garde d'agnelles supplémentaire (manque à gagner de 2542 euros en 2016 par exemple). Par ailleurs, l'avancement de la date de l'agnelage en 2018 a fait perdre 9 centimes sur le kilo d'agneau vendu en moyenne.



## Conclusion

Force est de constater que même avec un volume de 11 brebis prélevées en moyenne par an dans le troupeau du GAEC des Sources, l'exploitation est fortement impactée par la prédation. La trajectoire du GAEC face aux loups a abouti à une intensification du système passant de la production d'agneaux à l'herbe pour le lot d'agneaux nés au printemps à la production d'agneaux de bergerie. Les conséquences sont importantes sur le temps de travail et l'achat d'intrants. L'exploitation possédant également un atelier bovin allaitant est actuellement en cours de diminution de l'effectif ovin au profit de l'effectif bovin. La pression de la prédation est relativement faible en Ardèche depuis 2016 mais si elle devait s'accroître, les éleveurs pourraient encore diminuer l'effectif ovin.